

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1630 concernant les Services d'Etat

n° 1630

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
31 décembre 1962

Numéro JO  
n° 12 du 31/12/1962

Date du numéro  
31 décembre 1962

### TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé aux agents du Service Judicaire ci-après nommés une indemnité forfaitaire mensuelle pour travaux supplémentaires accomplis au cours du troisième trimestre 1962 : — 7.000 francs par mois à M. Abdourahim Ahmed ; — 6.000 francs par mois à MM. Joseph, Le Van Ky, Mouttou, Rajharson ; — 3.000 francs par mois à MM. Ahmed Haddi Moula, Saleh Houssein ; — 2.000 francs par mois à Mme Millon, MM. Mohamed Issack Saban, Hassan Breck, Mahamoud Ahmed Hersi ; — 1.500 francs par mois à MM. Hassan Guedi et Ahmed Abdillahi.